

Commission « Rénovation du village »
Bilan des 4 réunions

Les participations :

Jean-Marc Pradinas, représente le Conseil Municipal
 D'Alesio Cathy
 Babin Jean-François
 Bonnet Joëlle (secrétaire de commission)
 Bussi André
 Dalzon Jean
 Fournier Claude
 Gomez Michel
 Cécile Bernard (Directrice de l'école)

Les objectifs de la Commission « Rénovation du village » :

- Recueillir les avis de tous ceux qui ont envie de s'investir dans le projet
- Trouver les meilleures solutions
- Eviter les blocages et incompréhensions

Quelques réflexions à débattre, pour penser Lagarde dans 10 ans :

1. Élaborer un projet d'école, en tenant compte des points suivants :
 - Augmentation actuelle des effectifs : l'an prochain 46 élèves (dont 1/3 non-gardoullens – nécessaires jusqu'à présent pour compenser les effectifs en baisse). Le projet d'école est une priorité, compte tenu de l'augmentation prévisible des effectifs.
 - Le projet d'extension démographique du village (nouvelles zones constructibles du PLU : prévision de 450 habitants) accentuera les « besoins d'école » (augmentation du nombre de classes et équipements nécessaires).
 - Où situer l'école ? A ce jour 2 emplacements sont envisagés : à l'emplacement actuel, avec adaptation des voies de communication ; à côté du stade, pour faciliter l'accès des enfants aux équipements sportifs extérieurs.
2. Création d'une place de village, et aménagement de l'ensemble du village (voies, place de l'église...) : penser à créer un projet global articulant les différents espaces.
3. Créer un pôle d'animation au centre du village, par la création d'un commerce, centre d'animation commercial et de convivialité.
4. Repenser les voies de circulation.

Les objectifs de la rénovation du village

ont fait l'objet d'un débat entre deux points de vue :

- Il s'agit prioritairement de s'intéresser à l'école car elle « conditionne beaucoup de choses pour le village, la vie du village doit se faire autour de la jeunesse et donc de l'école »
- Il faut penser « une école pour le village, et non le village pour l'école » ; il ne faut pas confondre une urgence actuelle (augmentation du nombre d'enfants et donc nécessité de penser à un projet concernant l'école), avec un projet global de développement du village dans les années à venir.

La commission penche pour la deuxième approche : **vision globale de l'évolution du village** et planification des différentes étapes en fonction des degrés d'urgence, des conditions et moyens à réunir. Ainsi l'école ne doit pas être pensée de façon isolée mais s'intégrer à une planification d'ensemble : le choix de son implantation est étroitement lié au projet global

d'évolution du village.

Dans l'hypothèse d'un projet global de développement, l'accord des participants se fait sur la nécessité de développer le village et de l'ouvrir pour que nous bénéficions tous de davantage d'équipements et de services. Mais ce développement doit se faire dans le respect de notre culture, de nos habitudes de vie, de notre manière de « vivre ensemble », en excluant les changements trop brusques.

Quelques pistes :

- Rendre le village attractif
 - Aménagements divers (places, voies, mobilier urbain, entrées de village...)
 - Disposer d'équipements de proximité : commerces (café, restaurant, épicerie...)
- Ouvrir le village
 - Fixer des familles pour consolider la population scolaire (programme de logements...)
 - Envisager le développement d'investissements privés importants : accueil touristique (village de vacances, hôtellerie, gîtes...), accueil de 3^{ème} âge (structures d'hébergement pour personnes âgées...)...
 - Prévoir les équipements collectifs nécessaires (école, mairie...)

La réflexion sur la place centre de village

Deux membres de la commission sont allés voir les places de Villedieu et Faucon.

Des éléments intéressants :

- Présence de bâtiments d'usage public : mairie, église, office du tourisme
- Présence d'espaces commerciaux : restaurant, épicerie, café
- Mise en valeur d'éléments anciens : platanes, fontaine
- Revêtement de sol en pierre, jeux de niveaux avec escaliers
- Dimensions approximatives : 25m x 25m

Quelques points à remarquer :

- Les habitants ont participé à l'aménagement de la place sous forme d'activités collectives bénévoles.
- La place a été conçue et sa réalisation accompagnée par le CAUE départemental.
- Le Conseil régional peut acheter et réserver les terrains pour des projets d'aménagement mairie

A propos de l'école

Deux membres de la commission ont visité les écoles d'Althen-les-Paluds, Faucon, Villedieu.

A noter :

- L'intégration de bâtiments anciens existants au nouveau projet
- Le maintien de l'école au centre du village (emplacement de l'ancienne école)
- Des écoles astucieusement conçues du point de vue pédagogique et intégrant des espaces d'utilisation mixte (village/école)

A propos de l'école, trois implantations d'une construction nouvelle sont proposées

Au stade		A proximité de l'implantation actuelle		A proximité du centre socio-culturel, sur les espaces libres	
<i>Avantages</i>	<i>Inconvénients</i>	<i>Avantages</i>	<i>Inconvénients</i>	<i>Avantages</i>	<i>Inconvénients</i>
Création des infrastructures plus facile à mettre en oeuvre	Problème de foncier (acquisition de terrains)	Maîtrise du foncier plus facile	Problèmes de concentration de la circulation et d'engorgement du centre	Pas de problème d'acquisition nouvelle de foncier ; les terrains appartiennent à la commune. Possibilité d'emprise sur deux niveaux (en utilisant le dénivelé naturel)	La surface réduite ne permet pas d'adaptation et d'évolution futures en fonction de besoins que nous n'imaginons pas aujourd'hui : augmentation de la population, évolution des missions éducatives, sportives, culturelles... Proximité de la zone inondable : les autorisations seraient-elles accordées ?
Démultiplication des pôles d'activité du village	Problème de pare-feu à créer (autorisations privées et administratives) - DUP	Accessibilité aisée	Complexité et exigences d'un projet d'école ouvert sur le village : nécessité d'harmoniser des objectifs différents	Proximité du centre social Maintien de l'école au centre du village	L'école serait située à un carrefour : bruit et danger relatifs à la circulation... Les espaces de parking seraient-ils suffisants ? hors d'eau en cas d'inondation ? Disparition des « espaces de respiration » autour du centre socio-culturel et occultation de la vue à partir des baies vitrées du centre
Proximité du stade pour les activités physiques scolaires	Dispersion des centres de vie du village et risque de rupture entre le centre et le quartier de l'école : risque de créer un évitement du centre Risque de cloture de l'école sur elle-même	Continuité de l'histoire : l'école au centre du village			Absence de terrain d'activités sportives
		Possibilités d'activités autour de l'école contribuant à l'intégration de l'école et à l'animation du village Possibilité d'utilisation mixte (scolaire/village) de certains locaux			Pas de possibilité d'envisager d'autres services associés à l'école : bibliothèque, salles d'activités, de réunions...

Conclusion des travaux

La commission insiste sur la nécessité de concevoir un projet global de village positionnant l'école, la place centre, les espaces de circulation, les petites places, les chemins, avec la préoccupation de mettre en lien tous ces lieux et d'articuler les quatre pôles du village (mairie, école, église, centre socio-culturel). La création d'une voie nouvelle : de la route d'Orange, derrière l'école vers la route de Sainte-Cécile (virage) permettrait de définir un nouvel espace aménageable où pourraient s'inscrire la nouvelle école et ses différentes annexes (aire de jeux et d'animation sportive, salles d'activités mixtes, parking...), tout en la maintenant au centre de la commune. Cela ouvrirait un espace d'extension nouveau au village dont l'expansion paraît très limitée du côté des espaces boisés (problèmes de réglementation et de pare-feu). Il paraîtrait intéressant de demander au CAUE de faire des propositions sur un projet global.

Joëlle Bonnet,
avec la collaboration de Claude Fournier
Le 10 janvier 2008